

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°1047 promulguant en Côte Française des Somalis le décret du 5 août 1939 relatif au serment professionnel du personnel des Postes et Télécommunications.....

n°1047

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret au 18 juin 1884

Vu la circulaire n° 4324 Postel-3/B du 22 août 1951. de M. le Ministre de la France d'Outre-Mer,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué à la Côte Française des Somalis le décret du 5 août 1939, relatif au serment professionnel du personnel des Postes, Télégraphes et Téléphones. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.